



## ANNEXE 1

### FICHE ACTION 1 – Production, Création, Diffusion

**Domaine** : Théâtre, spectacle vivant

**Nom de l'action** : Production – Création - Diffusion

#### **Objectifs de l'action** :

- Créer des spectacles qui parlent de sujets de société en prise avec notre époque
- Créer des spectacles qui peuvent avoir le plus d'audience et de rayonnement possible (diffusion)
- Favoriser les formes où l'écriture contemporaine et la relecture des classiques de la littérature dramatique sont mises en avant

#### **Moyens de l'action** :

Moyens humains : Artistes et techniciens professionnels engagés pour la production, la création et la diffusion du spectacle

Moyens matériels et logistiques : locaux de travail mis à disposition de l'association par les structures partenaires, moyens techniques nécessaires à la réalisation de l'action, plan de communication des actions, moyens de transports mis à disposition pour l'action...

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :

- Financements directs par les partenaires institutionnels :
  - Ministère de la culture - DRAC Bourgogne Franche-Comté
  - Ministère du Travail - pour le FONPEPS - Dispositif de soutien à l'emploi du plateau artistique de spectacles vivants diffusés dans des salles de petites jauges – (APAJ) et Aide unique à l'embauche en contrat à durée déterminée ou indéterminée dans le spectacle (AESP)
  - Région Bourgogne Franche-Comté
  - Conseil Départemental de Côte-d'Or
  - Ville de Dijon
  - Ministère de l'éducation nationale DAC Bourgogne Franche-Comté

- Fonds propres de l'association :

- Cessions, coproductions
- Frais refacturés
- Prestations de services
- Aides de sociétés civiles - ADAMI, SPEDIDAM, SACEM, SACD
- Autres...

- Financements indirects de l'association :

- Valorisation des locaux mis à disposition
- Valorisation des personnels des structures partenaires
- Financement de frais directement réglés par les structures partenaires (exemple du financement d'un régisseur de Théâtre pour la tournée des spectacles) ...

## **Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...)**

Chaque projet de création de spectacle suit une organisation temporelle :

- Temps de production (rendez-vous et mise en place du projet)
- Temps de création (répétitions et premières dates)
- Temps de diffusion (reprise et revente du spectacle)

Calendrier de Production – Création - Diffusion de 2023 à 2025

### 2023

Diffusion du spectacle « Les petites enquêtes de Jean-Claude Suco »

Auxonne : Mars 2023  
Magny-les-Villiers: Juin 2023

Mise en chantier – Répétition - Production du spectacle « Nyotaimori » de Sarah Berthiaume

Théâtre d'Auxerre – scène conventionnée du 19 au 23 juin 2023

Présentation de maquette / lecture : Festival d'Avignon OFF 2023 18 juillet 2023 – Présence Pasteur 14H50

### 2024

Création et diffusion du spectacle « Nyotaimori » (minimum 12 représentations)

Co-production MA Scène Nationale – Pays de Montbéliard

Soutien (en cours – mai 2023) : Théâtre de Chartres – Scène conventionnée, Le nouveau Relax – scène conventionnée de Chaumont, Espace des Arts – Scène nationale de Chalon-sur-Saône

Résidence (en cours – mai 2023) : Théâtre d'Auxerre – scène conventionnée, Théâtre de Beaune, atheneum – service culturel université de Bourgogne / Dijon, MA Scène Nationale – Pays de Montbéliard, Maison Jacques Copeau de Pernand-Vergelesses

Pré-achat (en cours – mai 2023) : MA Scène Nationale – Pays de Montbéliard, Théâtre de Chartres – Scène conventionnée, Le nouveau Relax – scène conventionnée de Chaumont, Espace des Arts – Scène nationale de Chalon-sur-Saône, Théâtre de Beaune, ABC – Dijon, atheneum – service culturel Université de Bourgogne / Dijon, Théâtre de Lure, Scène du Jura – Scène nationale...

## 2025

Diffusion du spectacle « Petites enquêtes sur la vie des gens »

Diffusion du spectacle « Nyotaimori » (Avignon OFF)

### **Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :**

- Habitants de Dijon Métropole et de la Bourgogne Franche-Comté
- Tout public
- Publics scolaires
- Publics des structures de proximité

### **Tarifs pratiqués :**

- Tarification établie par les lieux d'accueil du spectacle

### **Partenaires :**

- Partenaires institutionnels : DRAC Bourgogne Franche-Comté, Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté, Conseils Départementaux de Côte-d'Or et Saône-et-Loire.
- Structures privées de perception de droits (sociétés civiles) : ADAMI, SPEDIDAM, etc...
- Partenaires professionnels : Scène nationale de Chalon-sur-Saône, Maison Jacques Copeau de Pernand-Vergelesses, MA scène nationale – Pays de Montbéliard, Théâtre d'Auxerre – scène conventionnée

### **Critères d'évaluation :**

- Nombre de représentations par projet
- Nombre de spectateurs sur la diffusion des projets
- Rayonnement de la compagnie par de nouvelles collaborations et de nouveaux lieux de diffusion non dijonnais
- Types de lieux d'accueil (théâtres Municipaux, Scènes nationales, CDN....)
- Nombre de structures partenaires des créations (coproducteurs)
- Localisation géographique des structures partenaires (en région ou extérieur)
- Objectif d'évolution de la compagnie

**Budget annuel de l'action :**

**36 421,10 €** pour 2023 (45 % du budget total)

**130 551,25 €** pour 2024 (78 % du budget total)

**92 578,40 €** pour 2025 (71 % du budget total)

**Participation financière de la Ville :**

**18 000 €** pour 2023 (90 % de la subvention)

**18 000 €** pour 2024 (90 % de la subvention)

**18 000 €** pour 2025 (90 % de la subvention)